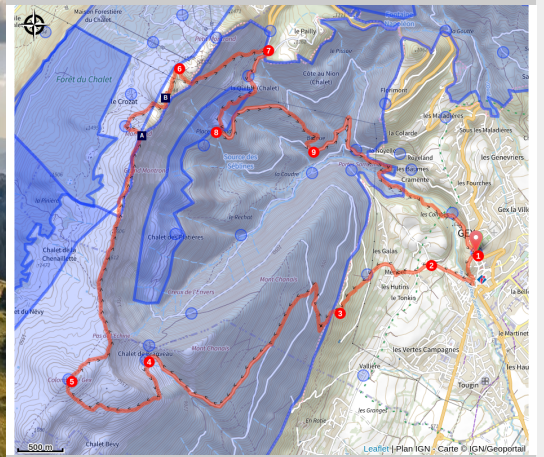


La Grande Marche Populaire de Gex

Pays de Gex



Les Crêtes (Up drone)



**Accessible à partir du 16 mai
jusqu'au 30 novembre**

Cette randonnée mène jusqu'au Colomby, avec de beaux points de vue sur le Mont Blanc et le bassin genevois. Le sentier suit les crêtes jurassiennes avant de redescendre en forêt, le long du Journans, pour une fin de parcours tout en fraîcheur.

**Chiens interdits en Réserve
Naturelle**

La Grande Marche populaire de Gex était un rendez-vous apprécié, rassemblant de nombreux marcheurs autour d'un parcours riche en

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 9 h 30

Longueur : 21.2 km

Dénivelé positif : 1370 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle


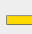
Thèmes : Forêt, Histoire et Patrimoine, Paysages

paysages.

Aujourd'hui encore, ce circuit peut être emprunté jusqu'au Colomby de Gex (1 682 m), en longeant les crêtes de la Haute Chaîne. L'itinéraire traverse une forêt changeante, des feuillus aux résineux, avant d'atteindre les alpages, puis redescend paisiblement le long du Journans jusqu'aux rues de Gex.

L'itinéraire évolue au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura, et en partie sur la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura : un espace protégé et préservé, à parcourir avec respect.

Itinéraire

Départ : Place Perdtemps
Arrivée : Place Perdtemps
Balisage :  GR®  PR®

(1) Depuis la **place Perdtemps**, continuer tout droit par **la rue du Château**, redescendre par **le passage de la Chenaillette**. Rejoindre la rue du Commerce, la suivre sur la droite sur 140 m et bifurquer à gauche sur la **rue Léone de Joinville**.

(2) Monter jusqu'en haut de la rue, puis tourner à gauche sur **Chemin des Petits Contes** et de nouveau à gauche sur **le chemin des Galas**. Poursuivre jusqu'au bout de la rue pour rejoindre un sentier qui permet d'accéder à **la route du Piémont**. Suivre celle-ci sur la gauche, puis, quelques dizaines de mètres plus loin, prendre le sentier montant sur la droite. Il grimpe et rejoint la fin de la route **forestière de Chanais**.

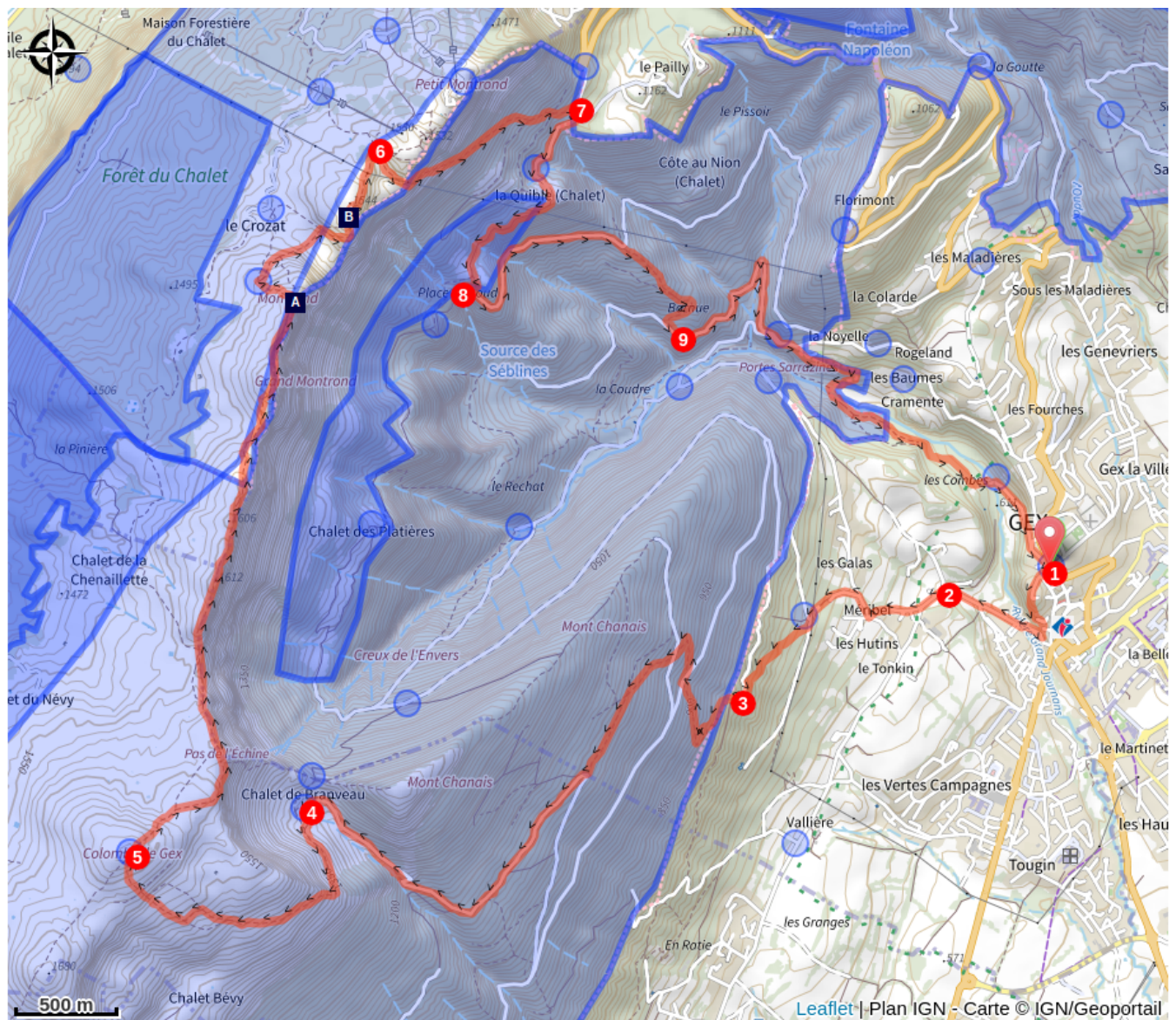
(3) Prendre le sentier le plus à droite pour poursuivre l'ascension. Ce sentier traverse deux fois la route forestière, avant de rejoindre un chemin blanc qui mène au **chalet de BRANVEAU**. Celui-ci longe la courbe de niveau sur plusieurs centaines de mètres, puis bifurque à droite pour monter progressivement jusqu'à l'alpage.

(4) Arrivé au niveau du chalet, le contourner et rester sur la gauche pour suivre le sentier vers le **COLOMBY DE GEX**. Les premiers mètres longent le **cirque de Branveau**, puis le sentier bascule de l'autre côté pour continuer son ascension jusqu'au point culminant de la randonnée.

(5) Au sommet **du Colomby de Gex**, profiter de la vue, puis rejoindre le GR (balisage rouge et blanc) en direction du **GRAND MONTROND**. Suivre cette crête vallonnée jusqu'à l'alpage du Crozat, puis atteindre le croisement **de la Vie de Chaux**.

- (6) Quitter le GR à ce croisement pour prendre **la direction du Pailly**, sur la droite.
- (7) Tourner à droite à nouveau pour rejoindre **l'alpage de la Quible**, puis continuer jusqu'à **la place Menoud**.
- (8) Emprunter ensuite le chemin blanc qui descend **vers les Sébines**.
- (9) Puis suivre la descente par le sentier du **Creux de l'Envers**. Celui-ci ramène à Gex par le chemin des **Combes et la rue Charles Harent**, pour conclure cette belle boucle.

Sur votre route...



Point de vue du Grand Montrond
(A)

Le Chamois (B)

Toutes les informations pratiques

⚠️ Recommandations

Le sentier traverse une Zone de Quiétude, fermée du 15 décembre au 15 mai : l'accès est interdit durant cette période.

► Avant de partir :

- Se renseigner sur la météo générale et locale en s'assurant de l'absence de précipitations
- S'informer sur la marche d'approche, hauteur de l'itinéraire, temps de parcours, réchappe possible (carte IGN, GPS, topo-guide, etc...)
- Evaluer les risques possibles en se renseignant auprès de professionnels de montagne, refuge, gîtes
- S'informer un proche de votre objectif et le recontacter en cas de changement : horaires départ et retour, nombre de participants avec le numéro de téléphone de chacun, véhicule(s), parking
- Éviter de partir seul, utiliser un matériel conforme à la pratique de l'activité, réglé et en bon état, lampe frontale, trousse de secours complète, couverture de survie, etc.
- En cas de problème, appelez le **112** (numéro d'urgence européen).

Le chien de protection protège les troupeaux. Son rôle est de dissuader les intrus et grands prédateurs (loup, lynx...). Élevé parmi les animaux du troupeau dès son plus jeune âge, il apprend à les protéger en permanence.

- Avant de partir, identifiez les zones de pâturages sur Pasto Kesako : [où se trouve les chiens de protection](#).
- Voici les bons gestes à adopter lorsque vous rencontrez un chien de protection :
- Gardez vos distances et contournez les troupeaux si possibles

En cas de rencontre : arrêtez-vous, parlez-leur tranquillement pour les rassurer et adoptez des gestes calmes, sans leur tourner le dos.

Si vous êtes inquiets, ne laissez pas venir les chiens au contact : placez un objet (sac à dos, veste...) entre eux et vous. Les chiens prennent ainsi contact avec vous au travers de cet objet qui fait écran de protection, le but étant de vous rassurer en les gardant à distance.

Ne courez pas, enlevez vos écouteurs afin d'entendre les aboiements du chien.

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaîne du Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**

135, rue de Genève

01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65

E-mail : contact@rnn-hautechainedujura.fr

Site : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr>

Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, cette Réserve est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient de respecter la réglementation en vigueur : Sont interdits :

- **les chiens même tenus en laisse,**

- **la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,**

- **le feu,**

- **l'usage d'instrument sonore,**

- **l'abandon de déchets,**

- **le camping.** Toutefois le bivouac, sans abri (sauf en cas de nécessité absolue : conditions météorologiques et sécurité de la personne notamment), pendant les créneaux horaires de 19h00 le soir à 9h00 le matin, pour une seule et unique nuitée par site, à une distance maximale de vingt mètres des sentiers balisés autorisés, en dehors des alpages occupés par le bétail, est toléré.

L'ensemble de la réglementation est consultable ici :

<https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/>

Par ailleurs, sept Zones de quiétude de la faune sauvage, actives du 15 décembre au 30 juin (exception faite de la ZQFS des Platières, active du 15 décembre au 15 mai), interdisent de sortir des sentiers de randonnée balisés spécifiquement pour cette période de l'année.

Zone de quiétude de la faune sauvage Les Platières

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**

135, rue de Genève

01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65

E-mail : contact@rnn-hautechainedujura.fr

Site : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/>

Zone de quiétude de la faune sauvage dans la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura.

Du 15 décembre au 15 mai, cette zone est interdite à toute personne. Vous pouvez télécharger l'arrêté préfectoral en cliquant à [ici](#).

Ensemble contribuons à la protection de la nature.

(Le non-respect de cette réglementation est soumis à des peines judiciaires pouvant aller jusqu'à 450€.)

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

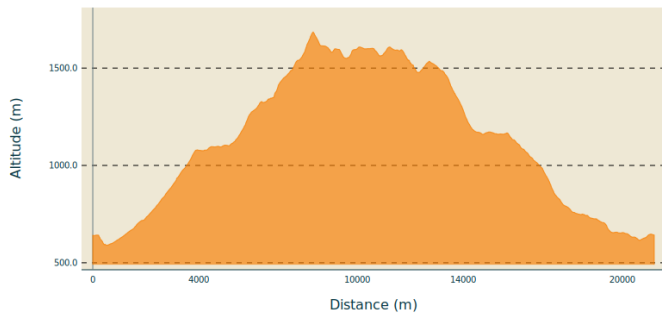
Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétrás est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Profil altimétrique



Altitude min 590 m
Altitude max 1685 m

Transports

[Ligne de bus X33](#) - Bellegarde-sur-Valserine - Divonne-les-Bains

[Ligne de bus 60](#) des TPG - Genève - Gex

Accès routier

Depuis les Rousses par la RN5 : 40 min

Depuis Divonne-les-Bains par la D984c : 10 min

Depuis Saint Genis Pouilly par la D984c : 17 min

Parking conseillé

Gex - place Perdtemps

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Pays de Gex Monts
- Jura - bureau d'information
touristique de Gex
118 rue des terreaux, 01170 Gex
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
<https://www.paysdegex-montsjura.com>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts
- Jura - bureau d'information
touristique de Lelex
435 rue des Monts Jura, 01410 Lélex
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts
- Jura - bureau d'information
touristique de Mijoux
rue Royale, 01410 Mijoux
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts
- Jura - bureau d'information
touristique du col de la Faucille
Coeur de station, 01170 Gex
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Sur votre route...



Point de vue du Grand Montrond (A)

«Du haut de ce sommet, on peut apercevoir assez distinctement six de ces chaînes parallèles qui forment le Jura et qui vont en s'abaissant graduellement [...]. Au dessous de soi l'on voit s'étendre cette vallée du Rhône si bien cultivée, coupée de haies et d'allées d'arbres et qui semble descendre par une pente invisible jusqu'au Léman. Plus loin le bel azur du lac, Genève et les charmantes villes du pays de Vaud qui ornent ses bords forment le plus délicieux coup d'œil. Enfin, ce magnifique amphithéâtre est borné par le rideau des Alpes dont les cimes neigeuses reflètent les rayons du soleil et qui se déploie dans une immense étendue depuis le Mont Blanc jusqu'au Mont Rose.» Odon de Saint-Chamans, sous lieutenant, 1827 (Gex, 700 ans d'histoire)

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ



Le Chamois (B)

Le chamois n'occupe pas les mêmes territoires en été qu'en hiver. En effet, durant l'été, il gagne les plus hauts sommets montagnards et se cache parmi les falaises et les éboulis. L'hiver, les mauvaises conditions climatiques et la rareté de la nourriture le pousse à rejoindre de plus basses altitudes ou les zones de crête où la neige est soufflée par le vent.

Crédit : Fabrice Croset